



Gatineau, 19 mars 2020

Objet : COVID-19 – Mise à jour pour les parents et les élèves

Chers parents et élèves,

Toujours dans un souci de vous transmettre des informations nouvelles, pertinentes et cohérentes avec les directives ministérielles, je désire vous faire part des derniers renseignements en lien avec la gestion de la situation dans le milieu de l'éducation pour freiner la propagation de la COVID-19.

Services de garde d'urgence

Depuis lundi, cinq services de garde d'urgence sont ouverts [pour les employés œuvrant dans les services jugés essentiels](#) dans nos écoles suivantes : du Parc-de-la-Montagne, du Lac-des-Fées, St-Rédempteur, Jean-de-Brébeuf et Cœur-des-Collines (Immeuble La Pêche).

Travaux scolaires et bien-être des élèves

Comme nous vous l'avons déjà mentionné, nous tenons à vous rappeler qu'en vertu de la directive du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, les enseignants n'ont pas à fournir de travaux aux élèves jusqu'au 27 mars 2020, inclusivement. Aussi, veuillez noter qu'il est toujours impossible de récupérer les effets personnels et le matériel scolaire dans les écoles. Vous serez avisés dès que cela sera possible.

Pour ceux et celles qui désirent effectuer des activités éducatives, nous vous recommandons la plate-forme [Allo-prof](#) qui suggère des activités, des jeux et des exercices. Nous vous encourageons également à profiter de ces moments pour favoriser les saines habitudes de vie et être actifs.

Plusieurs ressources, dont cet [article de l'UNICEF](#), cet [entretien publié sur Télérama](#) et cette [bande dessinée d'Elise Gravel](#), donnent des conseils aux parents pour aider à rassurer les enfants et à les protéger. N'hésitez pas à vous renseigner et à discuter avec vos enfants.

Sécurité et mesures d'hygiène

À ce jour, aucun cas d'élève ou de personnel déclaré positif ne nous a été rapporté. Il est d'ailleurs essentiel de communiquer au 1-877-644-4545 si votre enfant ou un membre de votre famille est infecté afin que les mesures nécessaires soient prises.

De plus, conformément aux consignes du premier ministre, nous imposons l'isolement obligatoire à tout employé revenu d'un pays étranger depuis le 12 mars ou qui présente des symptômes.

Au centre administratif, qui demeure ouvert, et dans les écoles qui offrent un service de garde pour les employés des services jugés essentiels par le gouvernement, les mesures et les consignes d'hygiène pour assurer la sécurité et la santé de tous ont été renforcées. Nos équipes d'entretien ménager ont également profité de la fermeture des établissements pour effectuer des travaux d'entretien pour assurer un milieu sain et sécuritaire aux élèves et au personnel à leur retour en classe.



Consignes du ministère

Nous tenons à vous rappeler l'importance de respecter les consignes ministérielles en matière d'hygiène et les mesures proposées pour minimiser la propagation du virus. Ainsi, nous vous encourageons à minimiser les déplacements non essentiels en dehors de la région.

Soyez certains que nous assurons un suivi soutenu de l'évolution de la situation, en collaboration avec les autorités compétentes, et que nous vous tiendrons au courant des développements à venir. Si vous avez des questions ou préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec la direction de l'établissement de fréquentation de votre enfant.

Nous vous remercions pour votre collaboration dans cette lutte contre la COVID-19.

Veillez agréer, chers parents et élèves, mes salutations les plus sincères.

Nadine Peterson
Directrice générale